

Réf: Dossier 399892

Avis de constitution

SOCIETE « AB AUTO GLASS » en abrégé « ABG SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE QUARTIER OSCARS
DJOMI , Lot 544, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AB AUTO GLASS » en abrégé «
ABG SARL »

Objet : REMPLACEMENT DE PARES BRISES-DIVERSES
PRESTATIONS DE SERVICES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE QUARTIER OSCARS
DJOMI , Lot 544, Ilot 13

Dirigeant(s) M BEUGRE GNAGNE SYLVERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06282 du 26/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38466/GTCA/RC/2025 du 26/06/2025

